

Deuxième Rencontre Cinématographique EL SUR

Cette année pendant le mois de Juin, le Café EL SUR ouvre ses portes aux jeunes réalisateurs et les invite à la **Deuxième Rencontre Cinématographique EL SUR**.

La projection publique d'un film signifie l'aboutissement d'un projet. En ouvrant les portes, nous voulons proposer aux jeunes réalisateurs un endroit propice pour exposer leurs premières oeuvres, un espace d'écoute pour s'exprimer et se confronter aux diverses opinions afin de découvrir et partager leur savoir faire.

Notre ambition est de mettre en l'évidence le processus ainsi que le résultat d'un travail afin de stimuler la création et de fournir une source d'inspiration à ceux qui le monde du cinéma passionne.

La créativité sera au centre de notre rencontre.

LA COMPETITION

Le comité organisateur du festival fera la sélection des films qui entreront en compétition selon les conditions mentionnées dans le règlement concernant le premier film, le film inédit, la durée du film et la date de sa réalisation.

LES CATEGORIES

Fiction
Animation
Expérimental
Documentaire
Art - Vidéo
Vidéo-clip
Screencast

LA PROJECTION

La projection publique des films inscrits sera de libre accès et se réalisera dans **le Café EL SUR dans les mois de Septembre et Octobre 2009**.

CONTACTS

RENCONTRE CINEMATOGRAPHIQUE EL SUR

Festival du Court Métrage

Café EL SUR

35, Boulevard Saint Germain

75005 Paris, France

Tél: +33 (0)1 43 25 58 28

rencontre-elsur@gmail.com

Oscar Naranjo

Camilo Pinilla

LE JURY

Le jury sera composé de représentants du monde des Arts et du Spectacle, de professionnels du cinéma et des médias. Le détail des prix pourra être communiqué sur demande.

L'INSCRIPTION

Pour pouvoir participer il est impératif de joindre :

- 1 copie DVD de chaque film. Format PAL.
- 1 CD promotionnel dans lequel s'inclut :
 - Fiche technique et artistique du film.
 - Biofilmographie du réalisateur(s)
- 2 photographies du film, format PDF ou JPEG (300 dpi minimum)
- 1 photographie du réalisateur(s)
- Matériel d'information sur le film : press book... (optionnel)
- Affiche du film imprimé (pour être exposé lors du festival) – optionnel -



Festival International du Court Métrage
EL SUR

du 20 Septembre au 18 Octobre 2009

2ème Rencontre Cinématographique



Inscriptions jusqu'au 1er Août
www.cafe-elsur.com/festival

Café El Sur
35, Boulevard Saint Germain
75005 Paris

Fiche d'inscription

FILM

Titre Original du film :

Titre du film (français) :

Durée du film : Date de réalisation: Nationalité du film:

Genre : Fiction Animation Expérimental Documentaire Autre.....

Ce film est-il une première œuvre ? Oui Non

Sinon, indiquez les titres des réalisations précédents:

.....

Format de tournage : Pellicule Vidéo Précisez le support :

Résumé du film :

.....

.....

.....

.....

REALISATEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Portable :

E-mail : Site Internet:

CONTACTS (représentant légal du film)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Portable :

E-mail : Site Internet:

Le film doit être transmis sur support DVD. Afin d'identifier clairement votre support, merci d'indiquer : nom, prénom, adresse, téléphone, email, ainsi que le titre et la durée du film. Chaque film doit être accompagné du bulletin d'inscription et du CD promotionnel.

Précisez les documents joints ici :

.....

.....

Si vous ne pouvez pas imprimer la fiche d'inscription disponible ci-dessus, n'hésitez pas à nous contacter ou renvoyer le fichier pdf par mail à rencontre.elsur@gmail.com

Bulletin à imprimer et à renvoyer dûment rempli accompagné du règlement signé et d'un support de votre film à :

RENCONTRE CINEMATOGRAPHIQUE EL SUR

Café EL SUR

35, Boulevard Saint Germain

75005 Paris, FRANCE

Le Règlement

La Rencontre Cinématographique EL SUR a pour objectif la création d'un espace de dialogue et d'échange culturel à travers l'étude, la promotion et la diffusion de courts-métrages inédits et premières oeuvres.

1. "La Rencontre Cinématographique EL SUR" est un événement **gratuit et ouvert à toute personne ayant réalisé un court-métrage**, n'excédant pas 30 minutes (générique inclus). Le cas échéant, le comité organisateur se réserve le droit d'autoriser des films plus longs.

2. L'envoi d'une oeuvre pour participer à "La Rencontre Cinématographique EL SUR" entraîne l'acceptation du présent règlement. Le film doit être libre de droits pour la projection lors du festival.

3. Les films réalisés doivent être **envoyés sur support DVD**, indépendamment du format utilisé pour leur réalisation, et être terminés après Janvier 2005.

4. **La date limite de réception des films est fixée au 1er Août 2009** (cachet de La poste faisant foi.) Tous les documents doivent être expédiés aux frais du participant. Devront apparaître clairement sur le support : nom, prénom, adresse, téléphone, email, ainsi que le titre et la durée du film. Chaque film doit être accompagné du bulletin d'inscription.

5. Chaque participant pourra présenter autant d'oeuvres qu'il le souhaitera, inscrites chacune d'elles individuellement et présentées sur un DVD différent. Seulement entreront **en compétition les premières oeuvres et les films inédits** n'ayant pas participé à un autre événement ou festival cinématographique.

6. **Tous les films inscrits seront projetés.** Dans le cas d'une participation massive, une date supplémentaire et une sélection des films seront décidées par le comité organisateur afin d'assurer la projection de toutes les oeuvres.

M.....
représentant légal du film intitulé.....

Reconnais avoir pris connaissance du règlement de « La Rencontre Cinématographique EL SUR » 2009 et en accepter les conditions. A ce titre, j'autorise le festival « Rencontre Cinématographique EL SUR » à diffuser ce film à titre gracieux pour participer à l'édition 2009.

Fait à Le..... **Signature :**

7. Les films réalisés dans une langue autre que le français doivent être sous-titrés dans cette langue. **La thématique du film est libre** et acceptera les courts-métrages de fiction, animation, expérimental, et documentaire.

8. Toute anomalie ou dommage des copies devra être précisé avant l'envoi de celles-ci.

9. Aucun des auteurs des films ne pourra prétendre à une rémunération pour la diffusion de son film.

10. Tous **les droits d'auteurs** engendrés par une production doivent être pris en charge par le responsable du film. Toutes les sources d'images sont autorisées à l'exception des émissions télévisées ou de documents soumis à des droits d'auteur pour lesquels le réalisateur n'a pas les autorisations requises.

11. « La Rencontre Cinématographique EL SUR » ne prend **aucune responsabilité concernant la déclaration à la SACEM** des extraits musicaux diffusés dans les films.

12. Afin d'assurer la promotion du festival, les productions et ayants droits de l'oeuvre sélectionnée donnent leur accord à titre gracieux pour que leur réalisation puisse être, le cas échéant, présentée aux médias et cèdent au festival les droits de reproduction à des fins promotionnelles (projection publique, presse écrite, support de communication du Festival...)

13. Les copies des films diffusés resteront en possession des Organisateurs à des fins d'utilisation promotionnelle pour le prochain festival. Toutefois aucun usage commercial n'en sera fait. Les copies de diffusion seront restituées sur simple demande écrite aux organisateurs.

14. L'équipe de « La Rencontre Cinématographique EL SUR » se réserve le droit d'écourter, de suspendre ou de modifier le déroulement du festival.